



Motion de l'assemblée générale

Les personnels de la DTI réunis en assemblée générale à Toulouse le 2 octobre ont pris connaissance de la 1^{ère} version du protocole 2007/2009.

Les personnels rejettent ce protocole qui ne reprend aucune des revendications présentées par les organisations syndicales.

Ils constatent que les propositions faites à ce stade accentuent de façon scandaleuse et inique les différences de traitement statutaire et indemnitaire entre les différents corps.

Ils constatent également que, malgré les fortes mobilisations répétées de ces dernières années, l'administration n'a pas pris la mesure des difficultés rencontrées par la DTI et des impacts négatifs à terme sur l'ensemble des services de la DSNA. Ces difficultés découlent en particulier d'un manque notoire d'effectifs et d'attractivité.

Afin d'aboutir à un protocole équilibré, ils sont décidés à se mobiliser fortement et dans la durée.

En conséquence, les personnels de la DTI demandent aux organisations syndicales de déposer rapidement un préavis de grève.